

Mairie de BREZOLLES

Département de l'Eure-et-Loir – Arrondissement de DREUX
Canton de ST LUBIN DES JONCHERETS

BREZOLLES, le 21 MAI 2019.

ARRETE MUNICIPAL N° 2019 – 105

VOIRIE REGLEMENTÉE
42 RUE DE PARIS
A L'OCCASION DE TRAVAUX :
Du 21 mai 2019 au 21 août 2019

Le Maire de la Commune de BREZOLLES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU l'instruction ministérielle sur la signalisation routière (Livre A – 8^{ème} partie, signalisation des routes, approuvée par l'arrêté interministériel du 15 juillet 1974),

VU la demande, effectuée par **M. MEZAGUER Sofiane** domicilié **42 rue Paris à BREZOLLES** en date du **03 mai 2019**, qui sollicite l'autorisation d'utiliser le domaine public afin d'effectuer des travaux,

VU l'avis favorable du Conseil Départemental en date du **03 mai 2019** et selon leurs prescriptions : **mettre une signalisation d'approche et de position conforme aux règles en vigueur pour la sécurité des piétons et des usagers de la route.**

CONSIDERANT que pour permettre le bon déroulement des travaux au **42 RUE DE PARIS**, il y a lieu de réglementer le stationnement.

ARRETE :

Article 1° : Du **21 Mai au 21 Août AVRIL 2019**, le stationnement sera réglementé comme suit devant le **42 RUE DE PARIS** :

- **Stationnement** : (au droit du n°42 rue de Paris) réservé exclusivement aux véhicules pour les travaux.

Monsieur Sofiane MEZAGUER est autorisé à utiliser le domaine public.

1 rue notre Dame – 28270 BREZOLLES

Tel 02.37.48.20.45 - Fax 02.37.62.42.22

Site : www/brezolles.fr – E.mail : mairie.brezolles@wanadoo.fr

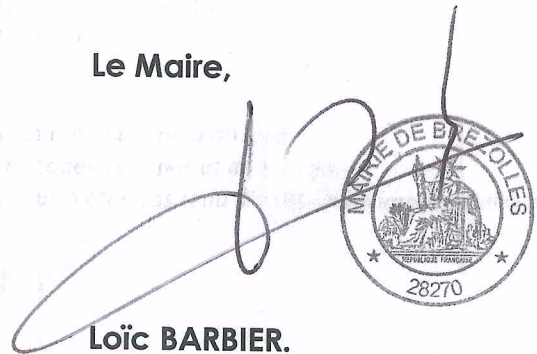
Article 2° : La signalisation sera mise en place par les services techniques de la Mairie et le pétitionnaire, selon les prescriptions du Conseil Départemental.

Article 3° : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux Lois.

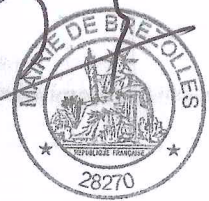
Article 4° : La Secrétaire de Mairie et la Gendarmerie seront chargées chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié et dont ampliation sera adressée :

- Centre de Secours de BREZOLLES,
- Gendarmerie de BREZOLLES
- Conseil Général d'Eure-et-Loir
- AGGLO du Pays de DREUX
- Service technique de la Mairie de BREZOLLES
- Le permissionnaire
- Le SIADEP.

Le Maire,



Loïc BARBIER.



• **DATE DE TRANSMISSION :**

- Article 4 :
- Site de Brezolles :
- Presse :
- Vitrines :
- Panneaux ateliers :

1 rue notre Dame – 28270 BREZOLLES

Tel 02.37.48.20.45 - Fax 02.37.62.42.22

Site : www/brezolles.fr – E.mail : mairie.brezolles@wanadoo.fr